



# Ensemble minimal d'indicateurs de genre pour l'Afrique

Phase 4 Rapport

Compilé par UN Women

September 2020

# INTRODUCTION

1. Le Programme d'action de Beijing (BPFA), tel qu'adopté en 1995, donne des lignes directrices très claires et souligne l'importance de la mesure statistique des activités liées au genre, ainsi que la nécessité d'élaborer des politiques et des stratégies fondées sur des données statistiques.
2. Le Groupe interinstitutionnel et d'experts sur les statistiques ventilées par sexe (IAEG-GS) a été créé par les Nations Unies (2006). Un sous-groupe de l'IAEG-GS a élaboré un ensemble global minimum d'indicateurs de genre, qui a été adopté par la Commission de statistique des Nations Unies à sa 44e session en 2013 (E / CN.3 / 2013/33). Celles-ci ont ensuite été révisées en 2017 et 2019 pour refléter ses liens et les mises à jour rendues nécessaires en raison des travaux en cours sur le cadre d'indicateurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. L'initiative Ensemble minimal d'indicateurs de genre pour l'Afrique (MSGIA) est intégrée dans le Programme africain de statistiques de genre (APGS), ainsi que dans la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). Le MSGIA fournit des conseils sur la hiérarchisation des indicateurs à collecter en Afrique, agit comme une ressource importante lorsque les pays membres développent leurs propres ensembles minimaux d'indicateurs de genre dans le cadre de leurs cadres et plans de statistiques de genre, et facilite l'harmonisation des indicateurs et initiatives sous-régionales d'indicateurs. Le MSGIA guidera en outre l'établissement des priorités par les entités nationales, régionales et internationales à l'appui de la production et de l'utilisation durables des statistiques de genre dans la région. L'initiative fournit une orientation stratégique et une portée aux acteurs de l'écosystème de données sur le genre pour renforcer les institutions, améliorer les mécanismes de coordination, mettre à jour la législation, garantir des allocations budgétaires adéquates, faire progresser la recherche et le développement méthodologique, et améliorer les compétences du personnel et les sources de données.
4. Le cadre reflété dans ce rapport est basé sur les travaux exécutés pendant les phases 1 et 2 de l'initiative MSGIA. Le travail a été fondé dès le début sur la rationalisation des ensembles d'indicateurs existants, plutôt que sur la création d'un ensemble complètement nouveau. Il se fonde sur une analyse des indicateurs relatifs au genre

MSGIA Phase 4 report Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur?

issus du Programme de développement durable 2030, de l'Ensemble Mondial Minimal des Indicateurs, des indicateurs de genre de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, du Africain Gender Scorecard et de l'Index Africain Genre et Développement publié par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Indice de genre en Afrique établi par la Banque africaine de développement (BAD), ainsi que les contributions reçues des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes, des instituts nationaux de statistique (INS), des agences des Nations Unies (ONU) et des organisations de la société civile (OSC).

5. Le cadre comprend six domaines d'indicateurs et 53 indicateurs. Cinq d'entre eux sont les mêmes que l'ensemble minimal mondial d'indicateurs de genre et le sixième domaine qui a été ajouté pour la région est un domaine sur l'environnement et le changement climatique. Les domaines finaux recommandés et les indicateurs associés sont: les structures économiques (17 indicateurs), la participation aux activités productives et l'accès aux ressources, la santé et les services connexes (9 indicateurs), l'éducation (11 indicateurs), les droits humains des femmes et des fillettes (6 indicateurs), la vie publique et la prise de décision (6 indicateurs) et l'environnement et le changement climatique (4 indicateurs).
6. Les systèmes statistiques nationaux (SSN) ont souvent des catégories d'âge et des classifications différentes en fonction de leur situation nationale et de leurs besoins politiques. Il est important que les pays produisent autant que possible les tableaux nécessaires pour produire ces indicateurs sur la base des spécifications d'âge proposées pour la comparabilité avec d'autres pays de la région.

# INDICATOR TABLES

STRUCTURES ECONOMIQUES, PARTICIPATION AUX ACTIVITES PRODUCTIVES ET ACCES AUX RESSOURCES			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
EP1	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)	SDG 2030/ AGDI2016	L'indicateur est défini comme la proportion de la population vivant dans des ménages sous le seuil de pauvreté international où la consommation quotidienne moyenne (ou revenu) par personne est inférieure à 1,9 dollar par jour mesuré aux prix internationaux de 2011 ajustés pour la parité de pouvoir d'achat (PPA). <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge	SDG 2030/ SDG Centre	Le taux de pauvreté national est le pourcentage de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Le taux de pauvreté rurale est le pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté national (ou dans les cas où un seuil de pauvreté rural distinct est utilisé, le seuil de pauvreté rurale). Le taux de pauvreté urbaine est le pourcentage de la population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté national (ou dans les cas où un seuil de pauvreté urbain distinct est utilisé, le seuil de pauvreté urbaine). <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	SDG 2030	L'indicateur mesure la proportion de personnes effectivement couvertes par un système de protection sociale. Il comprend les principales composantes de la protection sociale: allocations pour enfant et maternité, aide aux personnes sans emploi, allocations aux personnes handicapées, aux victimes d'accidents du travail et aux personnes âgées. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP4	1.4.2 Proportion de la population adulte totale, par sexe et par type d'occupation, qui dispose de la sécurité des droits fonciers et qui : a) possède des documents légalement authentifiés ; b) considère que ses droits sur la terre sont sûrs	SDG 2030/ UNEP	L'indicateur se compose de deux parties: a) mesure l'incidence des adultes ayant des papiers légalement reconnus sur terre parmi la population adulte totale; tandis que (b) se concentre sur l'incidence des adultes qui déclarent avoir perçu des droits fonciers sûrs parmi la population adulte. Les parties (a) et (b) fournissent deux ensembles de données complémentaires sur la sécurité des droits fonciers, nécessaires pour mesurer l'indicateur. L'indicateur couvre (a) tous les types d'utilisation des terres (telles que résidentielles, commerciales, agricoles, forestières, pâturages, zones humides sur la base d'une classification standard de l'utilisation des terres) dans les zones rurales et urbaines; et (b) tous les types de régime foncier reconnus au niveau national, tels que la propriété franche, la propriété à bail, les terres publiques, les terres coutumières. Un individu peut détenir des terres en son nom propre, conjointement avec d'autres individus, en tant que membre d'un ménage, ou collectivement en tant que membre d'un groupe, d'une coopérative ou d'un autre type d'association. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>

MSGIA Phase 4 report Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur?

#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
EP5	5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ;	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063	Le sous-indicateur (a) est défini comme la prévalence de personnes dans la population agricole ayant des droits de propriété ou d'occupation sur les terres agricoles; et calculé comme le nombre de personnes parmi la population agricole ayant des droits de propriété ou d'occupation sur les terres agricoles, exprimé en pourcentage de la population agricole. Le sous-indicateur (b) est défini comme la proportion de femmes dans la population agricole ayant des droits de propriété ou de tenure sur les terres agricoles; et calculé comme le nombre de femmes dans la population agricole ayant des droits de propriété ou d'occupation sur les terres agricoles en pourcentage de la population agricole avec des droits de propriété ou d'occupation sur les terres agricoles <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP6	5.a.2: Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit l'égalité des droits des femmes en matière de propriété et / ou de contrôle des terres	SDG 2030	<i>Veillez consulter les métadonnées USD pour un résumé complet des concepts et des définitions.</i> <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-03-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-03-01.pdf</a>
EP7	8.3.1: Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur et par sexe	SDG 2030	<i>Cet indicateur est défini comme le pourcentage de l'emploi total classé comme emploi informel.</i> <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-03-01.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-03-01.pdf</a> .
EP8	Écart de salaire des salariés entre les sexes, par profession et secteur, âge et personnes handicapées	GMSGI/ SDG2030	L'écart de rémunération brut entre les sexes se réfère simplement à la différence de salaire entre les femmes et les hommes à un moment donné et est généralement calculé comme la marge par laquelle le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes. Par exemple, si le salaire des femmes est de 75% de celui des hommes, on dit que l'écart de rémunération entre les sexes est de 25%. Dans ce contexte, les termes «rémunération des femmes» et «rémunération des hommes» désignent des mesures résumant la gamme complète des revenus perçus respectivement par toutes les femmes et tous les hommes classés comme salariés. Les deux mesures qui sont presque toujours utilisées pour résumer l'information dans une telle distribution sont la moyenne (la moyenne de toutes les valeurs couvertes) et la médiane (la valeur située au milieu de la distribution). <a href="https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_650553.pdf">https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_650553.pdf</a>
EP9	Taux d'activité des personnes âgées (a) 15-24 et (b) 15+, par sexe et en milieu rural / urbain	GMSGI/ AGS/MS	Le taux d'activité est la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant (personnes occupées), soit en cherchant du travail (personnes au chômage). La répartition de la population active (anciennement connue sous le nom de population économiquement active) se fait par sexe, milieu rural / urbain et groupe d'âge (a) 15-24 et (b) 15+ donne un profil de la répartition de la population active dans un pays. Le taux de participation à la population active est calculé en exprimant le nombre de personnes dans la population active en pourcentage de la population en âge de travailler. <a href="https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/description_LFPR_EN.pdf">https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/description_LFPR_EN.pdf</a>
EP10	Répartition en pourcentage de la population occupée par secteur, chaque sexe (les secteurs désignent ici l'agriculture; l'industrie; les services)	GMSGI	La répartition en pourcentage est calculée en exprimant le nombre de personnes dans chaque secteur en pourcentage de la population occupée.
EP11	Proportion d'employés qui sont des employeurs, par sexe	GMSGI	L'indicateur est calculé en exprimant le nombre de personnes engagées sur le marché du travail en tant qu'employeurs en pourcentage de la population occupée.

MSGIA Phase 4 report Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur?

#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
			Les employeurs sont les travailleurs qui, travaillant pour leur propre compte ou avec un ou quelques partenaires, occupent le type d'emplois définis comme des «emplois indépendants» (c'est-à-dire des emplois où la rémunération dépend directement des bénéfices tirés des biens et services produits) et, à ce titre, ont engagé, de façon continue, une ou plusieurs personnes pour travailler pour eux en tant que salarié (s). Les travailleurs à leur propre compte sont les travailleurs qui, travaillant pour leur propre compte ou avec un ou plusieurs partenaires, occupent le type d'emplois définis comme des «emplois indépendants» et n'ont pas engagé de manière continue des employés pour travailler pour eux. . <a href="https://www.ilo.org/loststat-files/Documents/Description_STE_EN.pdf">https://www.ilo.org/loststat-files/Documents/Description_STE_EN.pdf</a>
EP12	.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de personnes dans la population active qui sont au chômage, ventilé par sexe, âge et situation d'incapacité. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP13	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe	SDG 2030/ GMSGI	Cet indicateur est défini comme les individus possédant un téléphone mobile exprimé en pourcentage de la population (d'âge spécifié).  <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP14	<b>Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile, par sexe</b>	GMSGI/AGS	Le pourcentage d'adultes (âgés de 15 ans et plus) qui déclarent avoir un compte (seuls ou avec quelqu'un d'autre) dans une banque ou un autre type d'institution financière ou ayant utilisé personnellement un service d'argent mobile au cours des 12 derniers mois. Compte dans une institution financière comprend les répondants qui déclarent avoir un compte dans une banque ou dans un autre type d'institution financière, comme une caisse populaire, une institution de microfinance, une coopérative ou le bureau de poste (le cas échéant), ou avoir une carte de débit dans leur propre nom. En outre, il comprend les répondants qui déclarent avoir reçu des salaires, des transferts gouvernementaux ou des paiements pour des produits agricoles sur un compte auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois; payer des factures de services publics ou des frais de scolarité à partir d'un compte dans une institution financière au cours des 12 derniers mois; ou recevoir un salaire ou des transferts gouvernementaux sur une carte au cours des 12 derniers mois. Le compte d'argent mobile comprend les répondants qui déclarent avoir personnellement utilisé l'argent mobile de la GSM Association (GSMA) pour les services non bancaires (MMU) au cours des 12 derniers mois pour payer des factures ou envoyer ou recevoir de l'argent. En outre, il comprend les répondants qui déclarent avoir reçu des salaires, des transferts gouvernementaux ou des paiements pour des produits agricoles via un téléphone mobile au cours des 12 derniers mois. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EP15	Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui a emprunté à une institution financière (commercial et microcrédit), ventilé par sexe.	AGS/ AGDI2016/ MS	Les répondants, âgés de 15 ans et plus, qui déclarent avoir emprunté de l'argent à une banque ou à un autre type d'institution financière au cours des 12 derniers mois, exprimé en pourcentage du total des répondants de la même tranche d'âge. <a href="https://databank.worldbank.org/data/download/g20fidata/G20%20Set%20Glossary.pdf">https://databank.worldbank.org/data/download/g20fidata/G20%20Set%20Glossary.pdf</a> Compte dans une institution financière comprend les répondants qui déclarent avoir un compte dans une banque ou dans un autre type d'institution financière, comme une caisse populaire, une institution de microfinance, une coopérative ou le bureau de poste (le cas échéant), ou avoir une carte de débit dans leur propre nom. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-10-02.pdf">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-08-10-02.pdf</a>
EP16	<i>Proportion de la population de 15 ans ou plus engagée dans la production de biens pour son propre usage final, par activité, sexe, lieu urbain / rural</i>	ILO	<i>La population de 15 ans et plus qui produit des biens pour sa propre consommation, exprimée en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. La production pour usage final propre peut représenter une part importante des secteurs primaire et secondaire.</i> <a href="http://www.oecd.org/sdd/na/1963116.pdf">www.oecd.org/sdd/na/1963116.pdf</a> . Chapter 11
EP17	5.4.1 Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence	SDG2030/ GMSGI	Cet indicateur est défini comme la proportion du temps passé dans une journée à des travaux domestiques et de soins non rémunérés par les hommes et les femmes. Le travail domestique et de soins non rémunéré fait référence aux activités liées à la fourniture de services pour leur propre usage final par les membres du ménage ou par les membres de la famille vivant dans d'autres ménages. Ces activités sont répertoriées dans ICATUS 2016 sous les grandes divisions «3. Services domestiques non rémunérés

MSGIA Phase 4 report Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur?

			pour les membres du ménage et de la famille »et« 4. Services de soins non rémunérés pour les membres du ménage et de la famille. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
--	--	--	---

SANTÉ ET SERVICES CONNEXES			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
H1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063/AGS	Le ratio de mortalité maternelle (TMM) est défini comme le nombre annuel de décès maternels de toute cause liée ou aggravée par la grossesse ou sa prise en charge (à l'exclusion des causes accidentelles ou fortuites) pendant la grossesse et l'accouchement ou dans les 42 jours suivant l'interruption de grossesse, indépendamment de la durée et le lieu de la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes, pendant une année donnée. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H2	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063	La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est la proportion du total des naissances vivantes assistées par une accoucheuse qualifiée formée à la fourniture de soins obstétricaux vitaux. L'indicateur est exprimé en pourcentage. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H3	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063/AGS/ AGDI	Le taux de mortalité des moins de cinq ans (U5MR) est la probabilité (exprimée en taux pour 1000 naissances vivantes) qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée décède avant d'atteindre l'âge de cinq ans s'il est soumis aux taux de mortalité actuels par âge. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H4	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque	SDG 2030/ GMSGI/ Ag2063	Cet indicateur est défini comme le nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes non infectées. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H5	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	SDG2030/ Ag2063/AGS/ AGDI/MS	Cet indicateur est défini comme le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois, dont la taille ou la taille pour l'âge est inférieure à moins deux écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'OMS. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H6	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	SDG2030/ Ag2063/ AGDI/MS	L'indicateur se compose de deux parties, l'émaciation et le surpoids: L'émaciation est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois, dont le poids pour la taille ou la taille est inférieur à moins deux écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'OMS. Le surpoids est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la longueur ou la taille est supérieur à deux écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant de l'OMS. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H7	2.1.2, Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans la population, sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES)	SDG 2030	Les données au niveau de l'individu ou du ménage sont collectées en appliquant un questionnaire basé sur l'expérience à l'échelle de la sécurité alimentaire dans une enquête. Le module d'enquête sur la sécurité alimentaire recueille des réponses aux questions demandant aux répondants de signaler la survenue de plusieurs expériences et conditions typiques associées à l'insécurité alimentaire. Les données sont analysées à l'aide du modèle Rasch. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
H8	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des	SDG2030/ GMSGI/ Ag2063	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui souhaitent soit ne pas avoir d'enfants (supplémentaires) ou reporter le prochain enfant et qui utilisent actuellement une méthode contraceptive moderne.

MSGIA Phase 4 report Neque porro quisquam est, qui dolorem ipsum quia dolor sit amet, consectetur, adipisci velit, sed quia non numquam eius modi tempora incidunt ut labore et dolore magnam aliquam quaerat voluptatem. Ut enim ad minima veniam, quis nostrum exercitationem ullam corporis suscipit laboriosam, nisi ut aliquid ex ea commodi consequatur?



	méthodes modernes de planification familiale		
H9	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	SDG2030/ GMSGI	<i>Cet indicateur est défini comme le nombre annuel de naissances de femmes des groupes d'âge 10-14 ans ou 15-19 pour 1000 femmes dans le groupe d'âge respectif.</i> <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>

EDUCATION			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
ED1	4.2.4 Pourcentage d'enfants d'âge préscolaire fréquentant l'école maternelle par sexe	SDG2030/ Ag2063/ AGDI2016	L'indicateur est défini comme «l'effectif total dans (a) l'enseignement préprimaire [CITE 02] et (b) le développement de l'éducation de la petite enfance [CITE 01] quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population de l'âge officiel de la petite enfance éducation [CITE 0] ». <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a>
ED2	Taux net ajusté de scolarisation dans l'enseignement primaire, par sexe	GMSGI/ Ag2063/ AGDI2016	L'indicateur est le nombre d'enfants en âge officiel de fréquenter l'école primaire qui sont inscrits soit dans l'enseignement primaire exprimé en pourcentage de la population totale d'enfants en âge de fréquenter officiellement l'école primaire. <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a> <a href="http://uis.unesco.org/en/glossary-term/adjusted-net-taux-d'inscription">http://uis.unesco.org/en/glossary-term/adjusted-net-taux-d'inscription</a>
ED3	Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans), par sexe 4.6.2 Taux d'alphabétisation des jeunes / adultes	GMSGI/ AGS/AGDI	Défini comme les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) et les adultes (âgés de 15 ans et plus) qui ont la capacité de lire et d'écrire, avec compréhension, un bref et simple énoncé sur la vie quotidienne, divisé par le nombre de personnes alphabétisées par le nombre total de personnes appartenant au même groupe d'âge, à l'exclusion des personnes dont le niveau d'alphabétisation est inconnu. Le taux d'alphabétisation indique la proportion d'une population donnée qui possède un niveau minimum de compétences en lecture et en écriture. Le taux d'alphabétisation est calculé par <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a>
ED4	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe, ratios de parité	GMSGI/ Ag2063/AGS/ AGDI2016	Nombre d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population officielle d'âge scolaire correspondant au même niveau d'enseignement. <a href="http://uis.unesco.org/En/Glossary-term/Gross-enrolment-ratio">uis.unesco.org/En/Glossary-term/Gross-enrolment-ratio</a>
ED5	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe, taux de parité 4.3.2 Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	GMSGI/ AGS/ AGDI2016	Effectif total dans l'enseignement supérieur quel que soit l'âge exprimé en pourcentage de la population dans la tranche d'âge de 5 ans immédiatement après le deuxième cycle du secondaire. Il indique la capacité du système éducatif à inscrire des étudiants d'un groupe d'âge particulier. <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a>
ED6	Taux d'achèvement de l'enseignement primaire (proxy), par sexe 4.1.4 Taux d'achèvement (enseignement primaire, enseignement secondaire inférieur, enseignement secondaire supérieur)	GMSGI/ AGDI2019	ED6 Taux d'achèvement de l'enseignement primaire (proxy), par sexe 4.1.4 Taux d'achèvement (enseignement primaire, enseignement secondaire inférieur, enseignement secondaire supérieur) GMSGI / AGDI2019 Pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement qui ont terminé cette année. L'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement est l'âge auquel les élèves entreraient dans la classe s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée dans le primaire, avaient étudié à plein temps et avaient progressé sans redoubler ni sauter une année. Objectif. Le taux d'achèvement indique le nombre de personnes dans un groupe d'âge donné qui ont achevé le niveau d'études pertinent. En choisissant une tranche d'âge légèrement plus âgée que la tranche d'âge théorique pour terminer chaque niveau d'enseignement, l'indicateur mesure le nombre d'enfants et d'adolescents qui entrent plus ou moins à l'école à temps et progressent dans le système éducatif sans délais excessifs. <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a>

#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
ED7	Taux de transition effectif de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire (programmes généraux), par sexe	GMSGI	Nombre de nouveaux entrants en première année du niveau d'enseignement supérieur l'année suivante, exprimé en pourcentage des élèves inscrits en dernière année du niveau d'enseignement donné de l'année donnée qui ne redoublent pas l'année suivante. Le nombre de nouveaux entrants en première année du niveau d'enseignement supérieur (h + 1) pour l'année suivante (t + 1) est divisé par le nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire dans l'année donnée (t) moins le nombre de redoublants de la dernière année de l'enseignement primaire l'année suivante (t + 1) et multiplié par 100. <a href="http://uis.unesco.org/en/glossary-term/effective-transition-rate">http://uis.unesco.org/en/glossary-term/effective-transition-rate</a>
ED8	Niveau de scolarité de la population âgée de 25 ans et plus, par sexe	GMSGI	L'indicateur mesure, pour chaque niveau d'éducation, le pourcentage de la population ayant terminé au moins ce niveau d'éducation. Répartition cumulative de la population d'un groupe d'âge donné selon le niveau minimum d'éducation atteint. Le nombre de personnes du groupe d'âge concerné qui ont terminé au moins un niveau d'éducation donné est exprimé en pourcentage de la population totale du même âge, à l'exclusion des personnes dont le niveau de scolarité est inconnu. Cet indicateur est généralement présenté pour les tranches d'âge d'au moins 25 ans et plus afin de garantir que la majorité de la population a terminé ses études. Le niveau de scolarité est une mesure du capital humain des individus et des nations entières. <a href="http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf">uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf</a>
ED9	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité ; b) Internet à des fins pédagogiques ; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques ; d) des infrastructures et du matériel adaptés aux élèves handicapés ; e) une alimentation de base en eau potable ; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes ; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]	SDG2030/ MS/OECD/ UNICEF	L'indicateur est défini comme le pourcentage d'écoles par niveau d'enseignement (primaire, secondaire inférieur et supérieur) ayant accès aux installations suivantes: a) Électricité; (b) Internet à des fins pédagogiques; (c) ordinateurs à des fins pédagogiques; (d) des infrastructures et du matériel adaptés pour les étudiants handicapés; (e) eau potable de base; f) installations d'assainissement de base non mixtes; et g) installations de base pour le lavage des mains. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
ED10	8.6.1 Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans emploi, sans études ni formation (NEET), par sexe	SDG2030/ AGDI2019/MS UNICEF/ SDG Centre	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne suivent ni études, ni emploi, ni formation, par rapport à la population totale de jeunes. Il est également appelé le «taux NEET de jeunes». Aux fins de cet indicateur, les jeunes sont définis comme toutes les personnes âgées de 15 à 24 ans (inclusivement). <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
ED11	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	SDG2030/ SDG Centre	Cet indicateur est défini comme le rapport de la valeur de l'indicateur sous-jacent (par exemple 4.1.1) pour un sous-groupe à celle d'un autre. En règle générale, la valeur du groupe probablement le plus défavorisé est le numérateur. Une valeur d'exactly 1 indique la parité entre les deux groupes bien que, à des fins d'analyse, des valeurs comprises entre 0,97 et 1,03 soient généralement supposées être à parité. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>

DROITS HUMAINS DES FEMMES ET DES FILLETES			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
HR1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	SDG2030/ SDG Centre	Cet indicateur mesure les efforts du gouvernement pour mettre en place des cadres juridiques qui promeuvent, appliquent et surveillent l'égalité des sexes. Les cadres juridiques sont évalués à l'aide d'un questionnaire comprenant 44 questions binaires réparties dans quatre domaines: les cadres juridiques généraux et la vie publique; violence contre les femmes; l'emploi et les avantages économiques; mariage et famille. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
HR2	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	SDG2030/ Ag2063	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de femmes et de filles de 15 ans et plus ayant déjà eu un partenaire et ayant subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
HR3	5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits	SDG2030/ SDG Centre	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de femmes et de filles de 15 ans et plus ayant déjà eu un partenaire et ayant subi des violences sexuelles de la part de personnes autres qu'un partenaire intime, au cours des 12 derniers mois. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
HR4	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	SDG2030/GM SGI/ Ag2063	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées pour la première fois ou en union avant 15 ans et avant 18 ans. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
HR5	5.3.2 Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	SDG2030/GM SGI/ Ag2063/MS	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation / excision génitale féminine. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
HR6	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	SDG2030/ Ag2063/ MS	Cet indicateur est défini comme le nombre d'enfants (âgés de 5 à 17 ans) déclarés travailler des enfants pendant la période de référence (généralement une semaine avant l'enquête). <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>

VIE PUBLIQUE ET PRISE DE DECISION			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
PD1	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales	SDG2030/GMSGI/AGS/Ag2063/AGDI	Sous-indicateur a) La proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux, actuellement au 1er février de l'année considérée, est actuellement mesurée par le nombre de sièges occupés par des femmes membres dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux, exprimé en pourcentage de tous les sièges occupés. Le sous-indicateur (b) est défini comme la proportion de postes occupés par des femmes dans l'administration locale. Il est exprimé en pourcentage des postes élus occupés par des femmes dans les organes législatifs / délibérants des collectivités locales. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
PD2	Part des femmes dans les postes ministériels du gouvernement	GMSGI/AGS/AGDI	L'indicateur est défini comme le pourcentage de (a) postes de ministre / secrétaire d'État et (b) de vice-ministre / secrétaire d'État occupé par des femmes.
PD3	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	SDG2030/AGDI2019	Cet indicateur fait référence à la proportion de femmes dans le nombre total de personnes occupées à des postes de direction. Il est recommandé d'utiliser conjointement deux mesures différentes pour cet indicateur: la part des femmes dans l'encadrement (total) et la part des femmes dans l'encadrement supérieur et intermédiaire (excluant ainsi l'encadrement junior). Le calcul conjoint de ces deux mesures permet de savoir si les femmes sont plus représentées dans les cadres subalternes que dans les cadres supérieurs et intermédiaires, indiquant ainsi un éventuel plafond d'accès des femmes aux postes de direction de niveau supérieur. Dans ces cas, calculer uniquement la part des femmes dans la gestion (totale) serait trompeur, en ce sens que cela suggérerait que les femmes occupent des postes avec plus de pouvoir de décision et de responsabilités qu'elles ne le font réellement. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
PD4	Share of women among judges	GMSGI/AGDI2016	L'indicateur est défini comme la proportion de femmes dans le nombre total de juges. Des exemples de professions classifiées sont le juge en chef, le juge et le magistrat. <a href="https://w3.unec.org/PXWeb/en/Charts?IndicatorCode=32">https://w3.unec.org/PXWeb/en/Charts?IndicatorCode=32</a>
PD5	Share of women among police officers	GMSGI	L'indicateur fait référence à la proportion de femmes dans le nombre total de policiers.
PD6	Presence of a gender quota for parliament (reserved seats and legal candidate quotas)	GMSGI	Si et quels types de quotas de genre pour les élections publiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quotas légiférés pour la Chambre unique / basse</li> <li>• Quotas légiférés pour la Chambre haute</li> <li>• Quotas légiférés au niveau infranational</li> <li>• Quotas volontaires adoptés par les partis politiques</li> </ul> <a href="https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-overview">https://www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas/country-overview</a>

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE			
#	Indicateur	Source l'Indicateur	Définition de l'indicateur
EC1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité <b>par sexe</b>	SDG2030/MS/ UNEP	Cet indicateur est défini comme la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée, accessible sur place, disponible en cas de besoin et exempte de contamination fécale et chimique prioritaire. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EC2	6.2.1 Proportion de la population utilisant : a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité ; b) des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon <b>par type de ménage</b>	SDG2030/MS/ UNEP	La proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité est actuellement mesurée par la proportion de la population utilisant une installation d'assainissement améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages et où les excréments sont traités et éliminés en toute sécurité sur place ou transportés et traités hors site. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EC3	11.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes <b>par sexe</b>	SDG2030/MS/ UNEP	Cet indicateur mesure le nombre de personnes décédées, portées disparues ou directement touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>
EC5	7.1.2 Proportion de la population dépendant principalement de carburants et de technologies propres	SDG2030/ EGM	Le nombre de personnes utilisant des combustibles et des technologies propres pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage divisé par la population totale déclarant utiliser toute cuisine, chauffage ou éclairage, exprimé en pourcentage. «Propre» est défini par les objectifs de taux d'émission et les recommandations spécifiques de carburant (c'est-à-dire contre le charbon non transformé et le kérosène) inclus dans les directives normatives de l'OMS pour la qualité de l'air intérieur: la combustion domestique de carburant. <a href="https://unstats.un.org/sdgs/metadata/">https://unstats.un.org/sdgs/metadata/</a>

\* Indicator proposed by working group at the workshop.

# ACRONYMS

<i>AGDI</i>	<i>Africa Gender and Development Index</i>
<i>AGI</i>	<i>Africa Gender Index</i>
<i>Ag2063</i>	<i>African Union Agenda 2063</i>
<i>AGS</i>	<i>Africa Gender Scorecard</i>
<i>EGM</i>	<i>Expert Group Meeting</i>
<i>GMSGI</i>	<i>Global Minimum Set of Gender Indicators</i>
<i>OECD</i>	<i>Organisation for Economic Co-operation and Development</i>
<i>SDG2030</i>	<i>Sustainable Development Agenda 2030</i>
<i>UNEP</i>	<i>United Nations Environment Programme</i>
<i>UNICEF</i>	<i>United Nations Children's Fund</i>